

Vivier d'experts en fiscalité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Lieu : | variable en fonction de la mission |
| Date limite de candidature : | 1^{er} octobre 2020 (Minuit New York, États-Unis) |
| Catégorie supplémentaire : | Gestion |
| Type de contrat : | Vivier d'experts en fiscalité / contrat individuel |
| Niveau du poste : | consultant international |
| Langues requises : | anglais/français/portugais/espagnol/arabe/russe |
| Date de commencement : | variable en fonction de la mission |
| Durée prévue de la mission : | variable en fonction de la mission |
| Unité requérante : | PNUD / BPPS |
| Projet / référence | Inspecteurs des Impôts Sans Frontières (IISF) / |
| 00103251 | |

Objectif :

L'objectif de cet appel à candidature est de renouveler le Vivier d'experts en fiscalité mobilisables dans le cadre de l'initiative Inspecteurs des Impôts sans Frontières (IISF). Le projet IISF est une initiative conjointe du PNUD et de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) lancée en 2015 afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs administrations fiscales nationales et leurs écosystèmes fiscaux. En 2017, le PNUD a constitué un vivier, valable trois ans, d'experts en fiscalité appelés à effectuer des missions au titre de l'initiative IISF dans des pays d'accueil (pays dans lesquels un programme IISF est mis en œuvre). Avec le temps, il apparaît que des compétences spécifiques en matière de vérification fiscale ainsi que des experts IISF spécialisés dans des domaines autres que la fiscalité, mais néanmoins liés à la fiscalité, sont de plus en plus demandés. C'est pourquoi, un nouveau vivier d'experts doit être établi.

1. Contexte de l'initiative IISF

Le PNUD est le réseau mondial de développement des Nations unies qui œuvre à la promotion du changement et donne aux pays accès à des connaissances, des données d'expérience et des ressources précieuses pour aider leurs populations à construire une vie meilleure. Le PNUD est présent sur le terrain dans 170 pays et territoires dans lesquels il déploie des solutions aux défis du développement et appuie le renforcement des capacités nationales et locales qui aideront ces pays à atteindre leurs objectifs de développement humain et les Objectifs de développement durable (ODD).

Les activités menées par le PNUD au niveau du siège, au niveau régional et au niveau des bureaux de pays couvrent un spectre continu allant d'une connaissance approfondie du contexte local à des analyses de pointe des perspectives mondiales en passant par des activités de plaidoyer. C'est dans ce cadre que le PNUD a investi dans le Réseau mondial pour les politiques (GPN), plateforme d'expertise technique de portée mondiale alimentée par un travail de terrain qui embrasse un large éventail de domaines et a vocation à soutenir le déploiement des solutions éprouvées et des capacités organisationnelles envisagées dans le Plan stratégique. Au sein du GPN, le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes (BPPS) assume la responsabilité de l'élaboration de

l'ensemble des stratégies et orientations suivies à l'appui de l'obtention des résultats inscrits dans le Plan stratégique du PNUD.

L'OCDE est un forum économique mondial qui œuvre, aux côtés de ses 37 pays membres et de plus d'une centaine d'économies émergentes et en développement, à l'élaboration de politiques meilleures pour une vie meilleure. Sa mission consiste à promouvoir des politiques qui améliorent le bien-être économique et social des personnes dans le monde. L'OCDE offre un espace unique dans lequel les gouvernements travaillent ensemble pour partager leurs vues sur les moteurs du changement économique, social et environnemental, tout en cherchant des solutions aux problèmes communs.

L'initiative IISF est une action conjointe du PNUD et de l'OCDE lancée en 2015 afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs administrations fiscales nationales et leurs écosystèmes fiscaux. Le Secrétariat de l'initiative IISF est hébergé par l'OCDE à Paris. Au sein du PNUD, le projet IISF est gérée par le *Finance Sector Hub*, qui est une plateforme pour la finance et l'innovation mettant à profit une masse critique d'informations tirées de l'expertise du PNUD et des initiatives et partenariats auxquels il est partie prenante. Il concourt à l'appui de la mobilisation et de l'utilisation de ressources au service des ODD et du pilotage de la mise en œuvre de sa nouvelle Stratégie pour le secteur privé ainsi que d'autres initiatives. Cette plateforme fait partie intégrante du BPPS et du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer (BERA) ainsi que du GPN. L'initiative IISF relève du *Finance Sector Hub* du BPPS (New York) et dispose de spécialistes en poste dans les bureaux du PNUD de Pretoria, Bangkok et Amman ainsi que d'un bureau administratif à Istanbul.

L'initiative IISF vise à renforcer les administrations fiscales au moyen de transferts de connaissances et de compétences techniques aux responsables des services fiscaux de pays en développement. Dans le cadre de programmes IISF, des experts œuvrent, aux côtés d'agents locaux d'administrations fiscales et d'autres organismes de pays en développement, à la recherche de solutions concrètes à des problèmes de fiscalité en travaillant sur des dossiers confidentiels. Ils sont tenus par les serments qu'ils ont prêtés/les accords de confidentialité qu'ils ont signés et les engagements qu'ils ont pris en matière de gestion des conflits d'intérêts éventuels.

Avec 77 programmes déjà menés à terme ou en cours d'exécution (dont 13 programmes Sud-Sud) dans 44 pays ou territoires, l'initiative IISF a contribué à la perception de plus de 532 millions de dollar de recettes fiscales supplémentaires et de l'émission d'avis d'imposition dont le montant excède 1.75 milliard de dollars.

Face au succès rencontré par la méthode IISF et aux besoins des administrations fiscales, l'initiative IISF a été élargie à la fourniture d'un soutien dans d'autres domaines de la fiscalité, à savoir notamment : les enquêtes en matière de délinquance fiscale, l'utilisation effective des renseignements échangés automatiquement, la négociation et l'application de conventions fiscales, la fiscalité et les contrats d'exploitation de ressources naturelles, et la fiscalité et l'environnement. Afin de soutenir cette nouvelle phase de développement de l'initiative, le PNUD souhaite renouveler le Vivier d'experts IISF. De surcroît et dans le cadre d'un effort de renforcement des capacités opérationnelles du PNUD, le nouveau Vivier d'experts IISF migre vers une plateforme automatisée gérée par le Vivier GPN / ExpRes. Le nouveau vivier s'articulera autour de six axes thématiques :

A. Vérifications fiscales ;

- B. Enquêtes en matière de délinquance fiscale ;
- C. Utilisation effective des renseignements échangés automatiquement ;
- D. Négociation et application de conventions fiscales ;
- E. Fiscalité et contrats d'exploitation de ressources naturelles ;
- F. Fiscalité et environnement.

3. Cadre de travail, responsabilités et description du déroulé des programmes

Le PNUD recherche des experts en fiscalité, qui souhaitent saisir des occasions exceptionnelles de travailler en tant qu'experts IISF dans différentes parties du monde. Ils auront pour principale mission de dispenser une assistance technique aux agents d'administrations fiscales de pays en développement dans l'un des domaines thématiques mentionnés ci-dessus. Les Experts devront attester d'une vaste expérience professionnelle dans la thématique sélectionnée.

Les missions requièrent une étroite collaboration avec le Secrétariat de l'initiative IISF, le PNUD et l'administration fiscale d'accueil du pays en développement. Elles exigeront des déplacements dans des pays en développement pour y effectuer quatre à six missions par an, d'une durée d'une à deux semaines. Si un programme IISF classique dure en moyenne de 12 à 18 mois, la durée et la fréquence exactes des missions seront en fonction du programme. Entre deux missions sur place, une assistance IISF à distance est prévue. De plus, pendant les périodes de restrictions aux déplacements dues au COVID-19, une assistance à distance est également dispensée.

4. Livrables et résultats attendus

La liste de livrables et résultats attendus figurant ci-après n'est pas exhaustive et le mandat établi pour chaque mission doit en préciser la portée exacte ainsi que le mode de sélection des experts choisis parmi ceux inscrits au Vivier. Le soutien et les activités portent principalement sur les domaines clés suivants :

1. Fournir une assistance pratique en matière fiscale au titre de l'initiative IISF aux administrations fiscale d'accueil des pays qui en font la demande ;
2. Assister le Secrétariat de l'initiative IISF dans la conduite d'analyses des lacunes existantes tant sur le plan législatif et institutionnel qu'en termes de compétences et pour des transferts de compétences avant (évaluations de référence) et après la mise en œuvre des programmes IISF ;
3. Dispenser des formations sur différents sujets lors d'ateliers de renforcement des capacités organisés par le Secrétariat de l'initiative IISF, les bureaux de pays du PNUD ou d'autres partenaires internationaux ;
4. Rédiger un compte-rendu de mission (ou d'autres rapports) à l'issue de chaque mission, ainsi qu'une évaluation globale à la fin du programme;
5. Concourir à l'élaboration de supports d'apprentissage et d'instructions internes ou de pratiques administratives, y compris d'études de cas et de documents portant sur les enseignements tirés de l'expérience ;
6. Participer à des manifestations favorisant le travail en réseau organisées par des organisations fiscales régionales ou internationales afin d'œuvrer au renforcement des capacités grâce au partage de connaissances dans le cadre des programmes IISF.

5. Compétences requises de l'expert

Compétences essentielles

1. Intégrité démontrée au regard des valeurs et des normes éthiques définies par les Nations unies, notamment l'absence démontrée de conflits d'intérêts, à tous égards, avec les services fournis à l'Initiative IISF/au PNUD/aux pays d'accueil ;
2. Capacité de promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD et des organisations partenaires ;
3. Sensibilité et aptitude à s'adapter à la diversité en termes de culture, de religion, d'ethnie, de nationalité et d'âge ;
4. Aptitude à travailler en autonomie.

Compétences fonctionnelles

1. Expertise technique dans l'un des six domaines thématiques mentionnés;
2. Excellent sens de l'organisation doublé d'une forte capacité d'analyse et de bonnes compétences en matière de recherche ;
3. Excellentes présentation et aptitude à la communication ;
4. Capacité à rédiger des rapports synthétiques ;
5. Aptitude à travailler en équipe ;
6. Sensibilité diplomatique et réels talents de négociateur ;
7. Attention portée à l'impact et aux résultats et souci de réagir positivement aux commentaires critiques ;
8. Souplesse dans la réflexion.

6. Compétences et expériences requises de l'expert pour chacun des domaines thématiques

Les candidats ne pourront se présenter qu'à **une seule des thématiques proposés**. Les prérequis et qualifications désirées pour toute candidature sont les suivantes :

A. Domaine thématique - Vérifications fiscales (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

- Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

- Expérience avérée de la vérification fiscale, d'au moins sept ans, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master). Toute autre expérience substantielle dans le domaine souhaité sera prise en considération (Maximum – 20 points) ;
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur les questions de fiscalité internationale et de la conduite de vérifications portant sur les prix de transfert, notamment de l'élaboration de stratégies de portée générale en matière de vérification (évaluation des risques, sélection des dossiers, planification des vérifications, etc.) (Maximum – 10 points) ;

Compétences linguistiques :

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec la vérification fiscale, suivie ou délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 5 points) ;
- Expérience de la formulation de l'action publique et/ou de l'élaboration de la législation fiscale (Maximum – 10 points) ;
- Expérience des vérifications sectorielles, en particulier dans les secteurs des industries extractives, des télécommunications, du tourisme, de la finance et de la banque (Maximum – 10 points) ;
- Une expérience avérée de la formation d'agents d'administrations fiscales en lien avec la vérification fiscale et du soutien au renforcement des capacités en la matière est souhaitable, une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum – 10 points) ;
- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;
- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

B. Domaine thématique - Enquêtes en matière de délinquance fiscale (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

- Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

- Expérience avérée, d'au moins sept ans, dans le domaine des enquêtes sur des délits à caractère fiscal et autres actes de délinquance financière/activités de blanchiment d'argent/flux financiers illicites, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master). Toute autre expérience substantielle dans le domaine souhaité sera prise en considération (Maximum – 30 points) ;

Compétences linguistiques :

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec la délinquance fiscale/financière, suivie/délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 10 points) ;
- Expérience solide de la réalisation de travaux portant sur la conception de législations et/ou de politiques liées à la délinquance fiscale/financière (Maximum – 10 points);

- Expérience de la rédaction de documents administratifs/de guides pratiques/d'orientations/d'articles universitaires portant sur la délinquance fiscale (Maximum – 5 points) ;
- Une expérience avérée de la formation d'agents de services fiscaux/d'autres organismes d'enquête à la réalisation d'enquêtes sur des délits à caractère fiscal et autres actes de délinquance financière est souhaitable, et une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/ l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum – 10 points) ;
- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;
- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

C. Domaine thématique – Utilisation effective des renseignements échangés automatiquement (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

- Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit, technologies de l'information ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

- Expérience avérée, d'au moins cinq ans, dans le domaine de l'échange de renseignements à des fins fiscales au niveau des administrations fiscales et/ou des activités de contrôle des actifs financiers à l'étranger, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master). Toute autre expérience substantielle dans le domaine souhaité sera prise en considération (Maximum – 30 points) ;

Compétences linguistiques :

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec l'échange de renseignements à des fins fiscales ou de l'échange automatique de renseignements suivie/délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 10 points) ;
- Expérience solide de la réalisation de travaux portant sur la conception de législations et/ou de politiques liées à l'échange de renseignements à des fins fiscales ou à l'échange automatique de renseignements (Maximum – 10 points);
- Expérience de la rédaction de documents administratifs/de guides pratiques/d'orientations/d'articles universitaires portant sur l'échange de renseignements à des fins fiscales ou l'échange automatique de renseignements (Maximum – 5 points) ;

- Une expérience avérée de la fourniture d'une assistance, d'orientations et/ou de formations à des agents d'administrations fiscales/d'autres organismes d'enquête est souhaitable, une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/ l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum – 10 points) ;
- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;
- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

D. Domaine thématique – Négociation et application de conventions fiscales (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

- Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

- Expérience avérée, d'au moins sept ans, de la négociation et de l'application de conventions fiscales, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master). Toute autre expérience substantielle dans le domaine souhaité sera prise en considération (Maximum – 30 points) ;

Compétences linguistiques :

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec la fiscalité suivie/délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 10 points) ;
- Expérience solide de la réalisation de travaux portant sur la conception de législations et/ou de politiques liées à la négociation et à l'application de conventions fiscales (Maximum – 10 points);
- Expérience de la rédaction de documents administratifs/de guides pratiques/d'orientations/d'articles universitaires portant sur la négociation et l'application de conventions fiscales (Maximum – 5 points) ;
- Une expérience avérée de la formation de participants et de publics techniquement avertis est souhaitable, une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/ l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum – 10 points) ;

- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;
- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

E. Domaine thématique – Fiscalité et contrats d'exploitation de ressources naturelles (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

1. Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

- Expérience avérée, d'au moins sept ans, de la fiscalité internationale, des contrats d'exploitation de ressources naturelles et des industries extractives, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public. Il pourrait s'agir d'une expérience de la négociation et/de la rédaction de contrats commerciaux, du règlement ou de l'arbitrage de différends relatifs à des clauses en matière d'imposition figurant dans des contrats d'exploitation de ressources naturelles (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master) (Maximum – 30 points) ;

Compétences linguistiques

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec la fiscalité et les contrats d'exploitation de ressources naturelles suivie/délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 10 points) ;
- Expérience solide de la réalisation de travaux portant sur la conception de législations et/ou de politiques liées à la fiscalité et aux contrats d'exploitation de ressources naturelles (Maximum – 10 points);
- Expérience de la rédaction de documents administratifs/de guides pratiques/d'orientations/d'articles universitaires portant sur la fiscalité et les contrats d'exploitation de ressources naturelles (Maximum – 5 points) ;
- Une expérience avérée de la formation de participants et de publics techniquement avertis est souhaitable, une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/ l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum – 10 points) ;
- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;

- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

F. Domaine thématique – Fiscalité et environnement (Total – 100 points)

Qualifications essentielles :

Parcours académique :

- Au moins une licence ou un diplôme universitaire en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine pertinent (Maximum – 10 points) ;

Expérience professionnelle :

Expérience avérée, d'au moins sept ans, des questions de fiscalité et d'environnement, acquise récemment au sein d'une administration fiscale/d'un ministère ou d'un organisme public. Il pourrait s'agir d'une expérience dans le domaine de la fiscalité et de la sylviculture, des pêcheries et/ou des taxes carbone (expérience professionnelle d'au moins cinq ans requise pour les candidat(e)s titulaire(s) d'un master). Toute autre expérience substantielle dans le domaine souhaité sera prise en considération (Maximum – 30 points) ;

Capacité linguistique :

- Une connaissance opérationnelle et des capacités de communication en l'anglais sont requises

Qualifications souhaitables :

- Formation/certification(s) en fiscalité, finances publiques, droit ou tout autre domaine en relation avec la fiscalité et l'environnement suivie/délivrée(s) par un institut/une organisation national(e)/international(e) reconnu(e) (Maximum – 10 points) ;
- Expérience solide, de trois ans, de la réalisation de travaux portant sur la conception de législations et/ou de politiques liées à la fiscalité et l'environnement (Maximum – 10 points) ;
- Expérience de la rédaction de documents administratifs/de guides pratiques/d'orientations/d'articles universitaires portant sur la fiscalité et l'environnement (Maximum – 5 points) ;
- Une expérience avérée de la formation de participants et de publics techniquement avertis est souhaitable, une expérience des programmes de renforcement des capacités de ce type déployés par le système des Nations unies/ l'OCDE/le FMI/la Banque mondiale ou une organisation analogue sera un atout (Maximum -10 points) ;
- Expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Afrique, États arabes, Europe orientale et CEI, Asie/Pacifique (Maximum – 10 points) ;
- Maîtrise courante de l'utilisation de logiciels tels que Word, Excel et PowerPoint (Maximum – 5 points) ;
- Maîtrise courante de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol, de l'arabe ou du russe. Une bonne connaissance de l'anglais et une bonne aptitude à communiquer dans cette langue est indispensable (Maximum – 10 points).

5. Processus de candidature :

Le dossier de candidature doit se composer des pièces suivantes :

- Formulaire dûment complété correspondant au domaine thématique (voir Annexes 1 à 6) dans lequel il convient de préciser en quoi le profil du (de la) candidat(e) correspond au profil requis (vous ne pouvez postuler que pour un seul domaine thématique). Merci d'indiquer votre préférence linguistique (anglais, français, portugais, arabe, russe) dans l'espace prévu à cet effet.
- Un formulaire P11 dûment complété (voir Annexe 7), dans lequel il convient de mentionner les expériences antérieures en y mentionnant les dates de chaque mission, ainsi que les coordonnées (adresse e-mail et numéro de téléphone) d'au moins trois (3) personnes susceptibles d'être contactées pour vérifier vos références professionnelles.

Note :

- **Veillez rassembler les deux documents en un seul document PDF, car le système ne permet l'importation que d'un seul document.**
- **Veillez soumettre votre candidature en anglais quelles que soient votre préférence linguistique.**
- En raison du grand nombre de candidatures que nous recevons, nous informons des résultats du processus de sélection uniquement les candidats retenus.

Les candidat(e)s retenu(e)s sont tenu(e)s de soumettre une **proposition d'honoraires journaliers**.

- Cette proposition doit préciser des honoraires journaliers forfaitaires (sur la base d'une journée de sept heures, n'incluant pas de pause déjeuner)
- Ces honoraires journaliers s'entendent hors les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance engagés pendant les missions. Le PNUD s'occupe de l'organisation du voyage, notamment de l'achat du billet aller-retour ; une indemnité de subsistance (journalière) calculée au taux standard est versée à l'expert qui prend en charge, pour sa part, ses frais d'hébergement et de nourriture et ses déplacements locaux.
- Les experts sont responsables de leurs propres matériel informatique et téléphones portables ainsi que de leur assurance voyage et de leur assurance médicale.
- Pour les personnes représentant une organisation, une entreprise ou une institution, un accord de mise à disposition (AMD) est signé entre le PNUD et ladite organisation, entreprise ou institution. AMD : instrument légal liant le PNUD à une organisation, entreprise ou institution, selon lequel cette dernière met à disposition les services d'une personne produisant des résultats quantifiables dans des délais précis qui sont directement liés aux versements.

Les instructions concernant la proposition d'honoraires journaliers seront transmises dans une communication séparées et destinées **uniquement** aux candidat(e)s retenu(e)s

6. Méthode et critères d'évaluation

Les candidatures sont évaluées au regard de critères établis pour chaque domaine thématique permettant d'obtenir au maximum un total de 100 points pendant la première phase. Les candidat(e)s ayant obtenu au moins 70 points (avec un minimum de 30 points pour les qualifications essentielles) sont convoqué(e)s à un entretien.

L'entretien est noté sur 40 points. Les candidat(e)s ayant obtenu au moins 30 points à l'issue de l'entretien (et totalisant un score global d'au moins 100 points) peuvent espérer être inscrits sur le Vivier d'experts et devront soumettre une proposition d'honoraires journaliers.

Si aucune évaluation financière n'est réalisée à ce stade, le caractère raisonnable des honoraires journaliers indiqués doit être apprécié en référence au taux établi par les Nations unies. Si les honoraires proposés par un(e) candidat(e) sont trop élevés et s'il n'est pas possible de trouver un accord sur un taux mutuellement acceptable, le PNUD n'est pas en mesure d'inscrire le/la candidat(e) sur le Vivier.

7. Attribution d'un contrat :

Les candidat(e)s remplissant les conditions sont inscrit(e)s au Vivier pour une durée de trois ans. Lorsqu'une possibilité de programme s'ouvre, les experts inscrits au Vivier sont contactés et invités à indiquer s'ils sont disponibles, puis à soumettre une proposition financière pour les missions relevant de leur domaine de compétence thématique. Le montant des honoraires journaliers mentionné par chaque candidat(e) pendant la phase de dépôt des candidatures (Cf. Annexe 8) est le montant maximum pouvant être revendiqué lorsqu'un appel aux experts inscrits au Vivier est lancé avant une mission IISF. À l'issue de la sélection de(s) candidat(e)s, un contrat individuel ou un accord de mise à disposition (AMD) est établi pour la mission. Ce document définit un mandat précis, y compris le calendrier de la mission.

Note :

- Tous les candidat(e)s sont tenu(e)s de respecter les règles et réglementations relatifs à la participation d'un fonctionnaire en exercice à des programmes d'organisations multilatérales. L'approbation de l'instance compétente au sein de l'administration est requise pour qu'un expert puisse prendre part à un programme IISF.
- Une fois qu'ils ont été choisis pour être inscrits sur le Vivier, les experts ont la responsabilité d'informer le PNUD de tout changement de situation les concernant (notamment de l'informer s'ils sont appelés à exercer de nouvelles fonctions, en particulier à occuper un poste dans un cabinet d'audit qui pourrait éventuellement créer un conflit d'intérêts).

Dispositifs institutionnels :

- Les experts sont responsables de leur propre matériel informatique.

Versement des honoraires :

- Les honoraires sont versés sur production par le PNUD d'un document certifiant que les prestations prévues contractuellement ont été fournies de façon satisfaisante et en temps voulu.

Annexes (cliquer sur l'hyperlien pour avoir accès aux documents) :

Annexe 1 – Domaine thématique – Formulaire Vérification fiscale

Annexe 2 – Domaine thématique – Formulaire Enquêtes en matière de délinquance fiscale

Annexe 3 – Domaine thématique – Formulaire Utilisation effective des renseignements échangés automatiquement

Annexe 4 – Domaine thématique – Formulaire Négociation et application de conventions fiscales

Annexe 5 – Domaine thématique – Formulaire Fiscalité et contrats d’exploitation de ressources naturelles

Annexe 6 – Domaine thématique – Formulaire Fiscalité et environnement

Annexe 7 – Formulaire P-11 – Formulaire à l’intention des consultants internationaux

Annexe 8 – Formulaire pour les honoraires journaliers proposés

Annexe 9 – Conditions générales pour les consultants internationaux

Notes :

- Les femmes qualifiées sont fortement invitées à postuler.
- Les demandes de clarification doivent être envoyées par e-mail à l’adresse cpu.bids@undp.org
- L’Unité centrale des achats du PNUD répondra par e-mail et enverra des copies écrites de la réponse, y compris une explication de la demande sans identifier la source de la requête, à tous les candidats.